

CARNET DE BORD

} Plages {

> PLAGE SUD, HOURITIN, GRONDE

L'ACCUEIL SUR LES PLAGES
DE NOUVELLE-AQUITAINE



} Édito {

Le schéma régional Plans plages a été l'un des premiers chantiers mis en place par le GIP Littoral à sa création en 2010. Organisation héritée de la MIACA, ces aménagements initialement portés par l'ONF ont permis dès les années 80 de concilier sécurité, préservation de l'environnement et accueil du public sur les plages. Une récente évaluation de cette politique emblématique du littoral soutenue par la Région, les Départements et l'Etat dresse un premier bilan :

- . 43% des sites de Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques engagés dans une démarche de requalification ;
- . 18 millions réinvestis sur les plages en 8 ans ;
- . les collectivités de la Charente-Maritime engagées dans des projets dès la première année de signature des conventions de partenariat.

À côté des projets locaux, le groupe technique Plages s'est largement mobilisé pour mettre en commun son expertise et proposer des actions collectives innovantes : la création d'un poste de secours mobile en bois en 2016 ; un travail sur la fréquentation des plages en 2017 ; un panneau réglementaire sur la baignade en 2018 ; la parution d'un *Guide régional du Surf* en 2019... et la dynamique se poursuit cette année autour de la réflexion sur la mutualisation et la valorisation des données plages. Ces actions mobilisent le partenariat sur le fonctionnement des plans plages et la manière dont les innovations peuvent répondre aux problématiques posées par la fréquentation croissante des plages.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que nous nous associions au Syndicat Mixte de gestion des Baignades Landaises (SMGBL), et proposé une journée de témoignages et d'échanges dans la lignée des journées thématiques du GIP Littoral, en réunissant des acteurs issus d'horizons différents : aménagement, tourisme, environnement, sécurité...

[Renaud Lagrave, Président du GIP Littoral] ●

SOMMAIRE

- CONTEXTE DE LA JOURNÉE > P 1
- TABLE RONDE #1 :
CONCILIER AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT DURABLE DES PLAGES > P 2
- TABLE RONDE #2 :
CONCILIER GESTION DE LA FRÉQUENTATION ET AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE DES USAGERS > P 6

L'Accueil sur les plages de Nouvelle-Aquitaine



} Contexte de la journée {

Dans un contexte où la région Nouvelle-Aquitaine a pour ambition de devenir la première région de tourisme durable en France, il convenait de se questionner sur la place de nos plages dans cette perspective.

Avec plus de 10 millions de visites chaque été, le littoral attire autant qu'il est fragile. Avec un schéma régional plans plage qui place au cœur des préoccupations les questions d'aménagement et de gestion durable des plages, la journée a permis d'aborder d'une part les liens entre sécurité et aménagement et d'autre part la gestion de la fréquentation. ●



Journée du 14 juin 2019 > Capbreton, Landes

CONCILIER AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENT DURABLE DES PLAGES

Table ronde #1



INTERVENANTS

Renaud LAGRAVE
Président du GIP Littoral

Hervé BOUYRIE
Président du Syndicat Mixte de Gestion
des Baignades Landaises

Pascal COUZINIER
Lieutenant Colonel, SDIS de Charente-Maritime

Pauline CAZAUBON
Chargée de mission Qualité Tourisme,
CDT des Landes

Julien LALANNE
Chef de poste Commune de Soorts Hossegor

Caroline SARRADE
Directrice littoral et milieux naturels,
Agglomération Pays Basque



Plage de Gironde

Au-delà du réinvestissement nécessaire sur les plans plages qui constitue une offre touristique, mais aussi une offre récréative et de loisirs pour toute la population de proximité, les intervenants se sont interrogés sur les enjeux en matière d'accueil des publics notamment sur une plus large période de l'année et les périodes de surveillance.

Les échanges ont permis de rappeler combien la question de la sécurité est essentielle. L'intervention du Président du SMGBL, qui regroupe 27 collectivités landaises littorales rencontrant les mêmes problématiques sur des plages océanes et lacustres, et dont la mission est la surveillance des plages et la qualité des eaux de baignades, a mis en avant la manière dont les collectivités se sont fédérées. Le but de cette organisation partenariale est d'avoir un niveau d'exigence identique sur toutes les plages du département. Pour le syndicat landais, le premier problème des collectivités est le recrutement des MNS. Avec 60 baignades, 57 postes de secours, 363 MNS et 59 CRS, le syndicat soutient les collectivités dans le recrutement, assure les tests de sélection et recrute en direct 5 MNS pour assurer des remplacements. Depuis cette année, ce sont 2 sauveteurs supplémentaires en hélicoptère qui ont également été recrutés. Dans les Landes, les nouveaux défis à relever portent sur la sécurisation des ailes de saison.

Cette problématique autour du recrutement a été largement partagée par le SDIS de Charente-

Maritime dont le témoignage a apporté un complément d'information sur l'organisation de la surveillance qui repose sur un partenariat historique depuis 1985 entre le SDIS et les collectivités de Charente-Maritime. Dans ce département, ce sont 60 Sapeurs-pompiers volontaires mobilisés durant la saison estivale et la saison hivernale, prêts à intervenir en cas de risques notamment de submersion marine. En complément, ce sont plus de 300 saisonniers que le SDIS recrute : là aussi en assurant une série de tests pour vérifier les compétences de ces personnels au profil atypique : 80% d'entre eux sont des étudiants. Aujourd'hui, les axes de développement du SDIS pour répondre à cet enjeu sont la formation locale, l'utilisation du vivier des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour renforcer les effectifs (renforts submersion, surveillance sur les WE d'ailes de saison), l'identification par secteur d'un nombre limité de plages à surveiller, le développement de la communication pour attirer vers ces plages.

Toujours en lien avec l'amélioration de l'accueil sur les plages, le CDT des Landes a témoigné de la manière dont le comité accompagne depuis plusieurs mois le SMGBL dans l'utilisation de la Marque qualité tourisme, label national, avec la perspective d'améliorer l'accueil sur les postes de secours. De la même manière que cela a été fait pour la filière surf, l'idée est de mettre en avant une démarche de qualité pour la surveillance des

» Vis ta plage !

Initiée par la commune de Biscarrosse, *Vis ta plage* est une opération de communication qui vise à ouvrir les portes des postes de secours. Au-delà de la nécessaire signalétique réglementaire, ce genre d'initiative contribue à une diffusion élargie de l'information sur les plages. En 2019, l'opération est reconduite avec de nouveaux axes : témoignage de grands sportifs, information dans les écoles classes de CM1-CM2 puis extension aux collèges, développement des partenariats avec l'Education Nationale, les journalistes.

« Beaucoup d'interventions sont liées à la méconnaissance des dangers sur les plages : la présentation du poste, de son fonctionnement, des informations à connaître, des bons réflexes permet une sensibilisation accrue aux risques. » [Julien Lalanne, Chef de poste Hossegor]





La qualité évolue au cours de la journée, et les collectivités ont besoin d'analyses rapides et de modélisation prédictive. L'application numérique Kalilo, qui sera opérationnelle dans les prochains jours, permettra de communiquer les ouvertures/fermetures de plage, de donner une information transparente et en temps réel (couleur des drapeaux, météo, courants et vent, horaires de surveillance, services offerts, plage ouverte ou fermée en fonction de la qualité des eaux). Pour élaborer ce modèle prédictif, l'agglomération a conclu un partenariat d'innovation avec Rivages Pro Tech.

Pour Renaud Lagrave, ce projet est en lien avec les réflexions en cours portées par le GIP littoral et ses partenaires autour de la constitution de données temps réel sur les plages : les collectivités ne disposent pas aujourd'hui de données temps réel sur la saturation des stationnements ou encore de données automatisées sur la couleur des drapeaux. Ce projet intitulé « Données Plages » soulève de nombreuses questions de recherche/développement, de propriété de la donnée, de portage politique : le GIP souhaite mettre tout le monde autour de la table. Pour l'Agglomération Pays Basque, ce travail partenarial doit se poursuivre : aussi s'il est possible de trouver une solution pour automatiser la couleur des drapeaux, cela intéressera tout le monde, et les applications au sein des territoires pourront remonter cette information. L'ensemble des intervenants s'accorde sur l'importance de sécuriser les données et d'une maîtrise de l'information par les acteurs publics.

« Il faut maîtriser la communication sur les risques. »
[Caroline Sarrade] ●



plages. Le président du Syndicat a rappelé qu'une telle démarche avait vocation à être étendue à l'ensemble du territoire national.

Dernière présentation illustrant le lien aménagement/sécurité : le poste de secours mobile de Seignosse. Le projet s'inscrit dans le cadre plus général de l'aménagement durable de la station. La commune a fait le choix de remplacer son poste de secours, devenu vétuste et qui avec l'évolution de la hauteur de dune empêchait la visibilité sur la zone de surveillance, par 4 modules en pin maritime. Avec la validation du permis de construire, le poste sera ainsi posé à l'année, mais facilement déplaçable en cas d'évolution du trait de côte... Sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine, il s'agit du 6^{ème} bâtiment de ce type installé (Hendaye, Biscarrosse, Bidart...), dans le cadre du groupement de commande porté par le GIP et sur lequel les collectivités ont pu bénéficier d'un financement FEDER au regard de son caractère innovant.

Pour le Président du GIP, ce type de construction peut être développé pour d'autres usages : écoles de surf, certains commerces... Les postes de secours peuvent être déplacés chaque année, notamment lorsqu'il y a un double usage possible, c'est le cas à Hendaye qui utilise le poste sur la zone technique de pêche pendant tout l'hiver. Le GIP continue de se tenir à la disposition des collectivités qui souhaiteraient travailler sur des solutions encore plus mobiles. Des contacts ont été pris notamment avec des sociétés qui développent des modules bois sur châssis par exemple. L'important est de poursuivre ce travail.

« Les innovations qui sont sorties sont des pépites et peuvent être généralisées à la façade. »
[Hervé Bouyrie]

Pour clôturer la table ronde, la communauté d'agglomération Pays Basque a présenté son dispositif de gestion active de la qualité des eaux de baignade sur les 34 plages de son territoire.

CONCILIER GESTION DE LA FRÉQUENTATION ET AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE DES USAGERS

Table ronde #2



INTERVENANTS

Sandrine DERVILLE
Vice-Présidente Tourisme, Région Nouvelle-Aquitaine

Maria DE VOS
Directrice, Syndicat Mixte Grande Dune du Pilat

Bruno PALLAS
Chargé de Mission littoral auprès de la direction,
DDTM des Landes

Eric CONSTANTIN
Directeur de l'agence Landes Nord Aquitaine,
Délégué Région Nouvelle-Aquitaine de l'ONF

Nicolas JACQUEL
Directeur du Pôle Aménagement durable
et Mobilité de l'Agglomération Royan Atlantique



Plage centrale > Messanges, Landes



Dune du Pilat > Gironde

Le sénateur des Landes, Eric Kerrouche a introduit cette table ronde en rappelant la multiplication des conflits d'usage sur les territoires littoraux : les pratiques changent très vite, certaines activités comme le surf et d'autres activités connaissent un essor important, il faut réussir à concilier toutes les nouvelles attentes, élément essentiel pour l'avenir de notre littoral. Le partenariat réuni au sein du GIP contribue à trouver les solutions pour faire face à ces enjeux.

Pour Sandrine Derville, Vice-présidente tourisme de la Région Nouvelle-Aquitaine et Eric Constantin, Directeur de l'agence Landes Nord Aquitaine de l'ONF, les plages ne constituent pas uniquement une offre touristique, mais aussi une offre pour les populations locales et de proximité avec des enjeux bien propres aux plages soumises à fréquentation métropolitaine, notamment en matière de gestion de la fréquentation et de sécurité. Ils ont pu rappeler le rôle qu'ils occupent respectivement sur le littoral : l'ONF comme important propriétaire foncier (45% de la côte de Nouvelle-Aquitaine est en domanial), la Région comme un acteur clé des politiques d'aménagement sur le littoral. Le budget annuel de la région sur ces sujets est de 2 M€ à la direction tourisme : un budget en augmentation. La région intervient en moyenne à hauteur de 22% des projets plans plages.

Pour la Vice-présidente de la Région, ce budget justifiait la demande faite d'évaluer le dispositif et les mesures. Que ce soit sur la préservation de l'environnement, l'amélioration des mobilités douces, le développement des transports en commun, l'impact de ces aménagements sur le fonctionnement des sites doit être évalué. Il convient aussi d'avoir des retours de terrain sur les mesures plus innovantes comme en matière de gestion des déchets (les sites sans poubelles), ou encore la diminution de la taille des parkings. Si la Région s'est toujours positionnée comme facilitateur pour la sortie de mesures innovantes, elle souhaite que ces mesures soient évaluées avant de les généraliser.

Sur le déploiement de solutions innovantes en matière de gestion des flux, le syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat a témoigné sur le dispositif mis en place depuis 2018. Site le plus visité en Nouvelle-Aquitaine avec une moyenne en été de 12 000 visiteurs par jour et de 360 000 véhicules par an, la fréquentation de l'aire d'accueil de la dune se caractérise par un nombre important de rotations au long de la journée. Cette fréquentation engendre une saturation des axes départementaux, du stationnement sauvage et au final une insatisfaction des populations locales et du touriste dans son expérience. En parallèle, des activités continuent



Panneau de sensibilisation > CARP, Royan, Charente maritime

leur développement sur et à proximité du site comme le vol libre, accentuant les conflits. L'objectif du dispositif mis en place est d'informer les visiteurs pour qu'ils soient des acteurs de la préservation. Il est difficile de poser la question de la saturation de tels espaces, mais le syndicat mixte a réussi à définir une stratégie d'offre maîtrisée pour réguler la fréquentation. Les mesures prises ont été la fermeture de poches de stationnement sauvage (par de l'acquisition de foncier et l'installation de barrières), un changement de la grille tarifaire du parking, et enfin une information sur l'accessibilité en temps réel pour que les visiteurs anticipent leur visite. Dans la stratégie, on incite à venir plus tôt ou plus tard, avec un programme d'animations adapté, on valorise les écomobilités. Au final, l'objectif est bien d'avoir de meilleures conditions d'accueil pour le public. C'est un travail sur le long terme, et le choix celui de la politique des « petits pas ». Mais cela fonctionne : en avril 2019, le site a connu une hausse de 70% de sa fréquentation par les vélos !

« Sur des espaces naturels, il est parfois difficile de faire comprendre qu'il y a des seuils et que l'on ne pourra pas accueillir de manière illimitée. »
[Eric Constantin]

Sur son territoire, la communauté d'agglomération de Royan Atlantique déploie aussi un programme d'actions visant à sensibiliser les usagers, notamment à travers son dispositif « Plan plage territorial », document brique dans le projet de territoire. Ce plan plage territorial, c'est aussi

un réseau d'acteurs volontaires, une manière de travailler avec tous les partenaires dont les communes. Le programme d'actions s'appuie sur une charte d'équipements (panneaux de signalétique et mobilier urbain), le déploiement d'une campagne contre les mégots sur les plages avec la distribution de cendriers ou encore la production d'un guide pratique des plages unique à l'échelle de l'agglomération, distribué par les offices de tourisme, ou encore la production d'une vidéo de sensibilisation à partir d'un travail pédagogique avec les scolaires.

Pour le directeur régional de l'ONF, le contenu des panneaux d'information et de sensibilisation doit faire l'objet de réflexions importantes : on ne peut pas tout y mettre, il faut informer sans culpabiliser. Pour la Vice-présidente de la Région, ces présentations interpellent sur les phénomènes de surféquentation : par une meilleure information des usagers, la promotion, on pourra demain équilibrer les sites touristiques, les mettre en réseau. Côté Plages, la question de l'ouverture de nouvelles zones de baignade là où la fréquentation est croissante, là où les conflits d'usages se multiplient malgré la concertation locale doit être posée. On doit comprendre qui sont les publics, ce qu'ils veulent et aménager durablement les sites en fonction de leurs spécificités, promouvoir toutes les alternatives avant de contraindre. Il en est de l'acceptabilité des projets sur ces territoires littoraux. La sensibilité des citoyens à l'environnement se renforce, il faut s'en servir et leur donner les bonnes informations.

« Le littoral est un milieu très accessible, plus facilement qu'en montagne par exemple, on doit amener les visiteurs à ne plus être de simples consommateurs, mais des acteurs de la préservation, cela passe par un peu d'interdits et beaucoup d'accompagnement. »
[Maria De Vos]

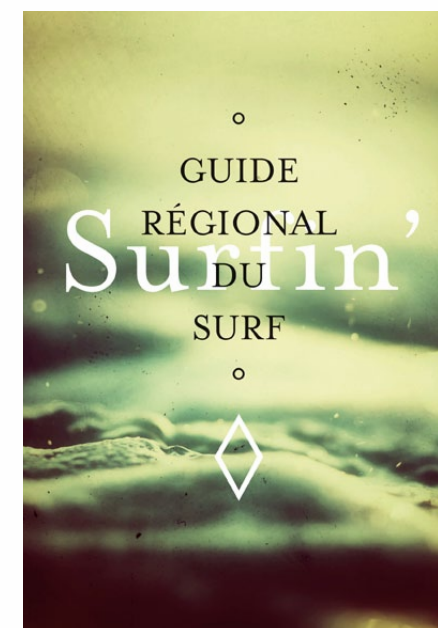
La présentation des principes de gestion du Domaine Public Maritime (DPM) naturel par la DDTM des Landes a permis de rappeler le cadre que représente le Domaine public sur lequel l'Etat a un rôle de police et pour lequel il définit des stratégies de gestion à l'échelle des préfectures de Département. Les grands principes que sont l'inaliénabilité, l'imprescriptibilité, l'interdiction de circuler pour les véhicules et la conservation de l'état naturel du rivage de la mer sont anciens. Au regard de ces principes, les concessions de plage constituent un outil de gestion des plages qui s'insèrent dans leur environnement qu'il soit naturel ou urbain. A ce titre, il faut que tous nous nous posions collectivement la question de l'image que l'on veut pour le littoral.

Enfin, les échanges autour du *Guide régional du surf* ont permis de rappeler combien le développement de l'activité sur notre littoral soulève des problématiques de partage de l'espace. Le guide apporte des réponses juridiques, retours d'expérience et partage de bonnes pratiques pour permettre un développement durable de l'activité, notamment sur le plan de l'accueil des écoles de surf. L'occasion pour la Région et l'Etat, qui ont accompagné cette démarche, de rappeler que cet outil s'adresse autant aux collectivités qu'aux professionnels. « Si ce sujet peut sembler précis, il est loin d'être anecdotique », preuve en sont les échanges qui ont suivi, notamment avec les témoignages de plusieurs responsables sécurité qui voient depuis plusieurs années un accroissement continu de la fréquentation et notamment des pratiquants libres, et pour lequel les territoires n'ont pas encore de réponses à apporter. Si le guide apporte des réponses pour optimiser la fréquentation côté écoles de surf, reste à déve-

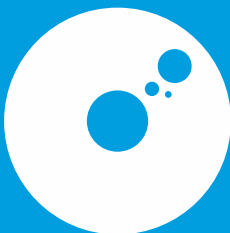
lopper l'information et la communication auprès des pratiquants libres.

En conclusion, les échanges ont mis en évidence une réelle convergence d'enjeux sur le littoral néo-aquitain et notamment la nécessité de maintenir le travail autour de l'information et de la sensibilisation pour diminuer les risques, limiter les pressions. Les échanges ont démontré tout au long de la journée que les dynamiques collectives sont fortes sur ce littoral, et que les enjeux sont partagés.

« Notre objectif d'être la première destination touristique durable, signifie que nous ne chercherons pas à accueillir davantage de manière systématique, mais à mettre l'accent sur la qualité de l'accueil, c'est aussi cela qui permettra de concilier tourisme et cadre de vie pour les habitants. »
[Sandrine Derville] ●



Surfin' : Guide régional du surf > Design : Studio M' Thornill



SIGNATAIRES

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes Médullienne, communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx.

PHOTOGRAPHIES

Couverture : Mr Thornill / Page 1 : GIP Littoral
 Page 2 : Communauté d'agglomération de Royan Atlantique / Page 3 : SMGBL
 Page 4 : Agglomération Pays Basque / Pages 5 & 6 : GIP Littoral
 Page 7 : Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat / Pages 8 & 9 : GIP Littoral

GIP LITTORAL

11, avenue Pierre Mendès France 33700 Mérignac / France
 T. +33 (0)5 56 13 26 28 / F. +33 (0)5 56 13 14 84

> écrivez-nous <

GiPLITTORAL.FR